

## Spécialisation en oncologie

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Cogérer le programme d'éducation			
Ancien Code	PAON1S03	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1030		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Valérie BORGNIET</b> ( <a href="mailto:borgnietv@helha.be">borgnietv@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette Unité d'Enseignement (UE) est composée de deux Activités d'Apprentissages :

- Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé
- AIP : éducation thérapeutique.

Il s'agit d'une unité intégrée.

L'UE 03 vise le développement et/ou le renforcement des compétences éducatives et de la réflexivité des infirmier·e·s spécialisé·e·s en Oncologie dans le contexte des soins oncologiques.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.2 5.C1.2 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.4 5.C1.4 Se positionner en tant que professionnel responsable ayant une expertise en oncologie
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.2 5.C3.2 Collaborer avec le/la client e, les proches et les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire
  - 3.3 5.C3.3 Participer à la démarche qualité en mobilisant les ressources de l'environnement professionnel
  - 3.4 5.C3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 5.C5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes en utilisant les outils et un vocabulaire adaptés
  - 5.2 5.C5.2 Utiliser les outils de communication existants et les adapter à l'évolution psychique, physique, spirituelle du/de la clienté et de ses proches
  - 5.3 5.C5.3 Initier et réaliser l'éducation thérapeutique du/de la clienté et de ses proches sur base de l'empowerment (auto-détermination)
  - 5.4 5.C5.4 Collaborer avec les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire
  - 5.5 5.C5.5 Développer une relation thérapeutique en tenant compte du contexte et de la singularité du/de la clienté

## **Acquis d'apprentissage visés**

L'étudiant.e sera capable de démontrer sa maîtrise à initier, conduire et évaluer -éventuellement en collaboration avec leurs pairs ou d'autres professionnels- des interventions éducatives et à porter un regard réflexif sur celles-ci.

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAON1S03A Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éduca 12 h / 1 C  
PAON1S03B AIP: éducation thérapeutique 6 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Cette unité intégrée est évaluée à travail un travail écrit individuel à poster sur ConnectED pour le 1er jour de la session du Q2.

Pour la seconde session, il s'agit d'un travail écrit individuel à améliorer à poster sur ConnectED le premier jour de la session du Q3.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

### **Dispositions complémentaires**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignantes responsables des activités d'apprentissage après délibération.

--

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en Oncologie » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens »

## **5. Cohérence pédagogique**

L'éducation pour la santé favorise la prévention et la qualité de vie, l'éducation thérapeutique aide à comprendre et gérer la maladie et les traitements. Leur intégration dans la formation infirmière en oncologie assure une démarche globale centrée sur le patient, améliorant adhésion thérapeutique et qualité de vie.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Spécialisation en oncologie

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éduca			
Ancien Code	15_PAON1S03A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1031		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Valérie BORGNIET</b> ( <a href="mailto:borgnietv@helha.be">borgnietv@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'Unité d'Enseignement 03 "Cogérer le programme d'éducation", qui est une unité intégrée, composée de deux activités d'apprentissage :

- Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé
- AIP : éducation thérapeutique

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

L'étudiant sera capable de/d' :

- connaître les principes d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique et de promotion à la santé notamment appliqués à l'onco hématologie
- réaliser des actions éducatives dans ces différents champs : pour la santé, d'éducation thérapeutique et de promotion à la santé

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

- généralités de la démarche éducative et la littératie en santé
- les croyances en santé, un modèle explicatif de comportement de santé et la théorie de l'autodétermination
- mises en application des principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion à la santé.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

- Cours magistraux
- Classes inversées
- Vidéos
- Powerpoints commentés
- Echanges
- Exercices

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité de l'enseignant  
Supports disponibles sur ConnectED

## **Sources et références**

cf. ressources et bibliographie disponibles sur ConnectED

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Spécialisation en oncologie

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP: éducation thérapeutique			
Ancien Code	15_PAON1S03B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1032		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Valérie BORGNIET</b> (borgnietv@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'Unité d'Enseignement 03 "Cogérer le programme d'éducation", qui est une unité intégrée, composée de deux activités d'apprentissage :

- Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé
- AIP : éducation thérapeutique

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

L'étudiant sera capable de/d' :

- réaliser des actions éducatives dans ces différents champs : pour la santé, d'éducation thérapeutique et de promotion à la santé

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Mise en application des différents concepts et théories vus dans l'activité d'apprentissage "Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé".

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Cours magistraux  
Classes inversées  
Vidéos  
Powerpoints commentés  
Echanges  
Exercices

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité de l'enseignant  
Supports disponibles sur ConnectED

## **Sources et références**

cf. ressources et bibliographie disponibles sur ConnectED.

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).